

# POINTS de NON CONFIRMATION

## **Petit Chien Hollandais de Canardière (Kooikerhondje)**

*Adoptés par la SCC le 01/09/2020 revus par rapport au standard FCI n°314 du 17-06-2011*

*Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.*

*Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.*

*Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :*

### **TYPE GENERAL :**

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes : Mâles 40 cm (tolérance +/- 3 cm)  
Femelle 38 cm (tolérance +/- 3 cm)

### **POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :**

- Grave défaut de construction nuisant à l'utilisation de l'animal.
- Signes caractérisés de malformation osseuse.
- Membres concaves ou convexes.

### **ROBE :**

- Œil jaune, bleu ou vairon.
- Poils blancs autour des yeux.
- Couleur blanche sur les oreilles en partie ou complètement.
- Robe de couleur noire et blanche ou tricolore (quelques poils noirs entremêlés dans la couleur rouge orangé ainsi que les mouchetures minimales sont acceptés).

### **ANOMALIES :**

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur (l'articulé en pinces est admis).

### **CARACTERE :**

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.